

-colporteur

> éducation populaire
> vie associative
> réseau de proximité
> économie sociale et solidaire

La lettre des acteurs et actrices – Animation rurale 44 – Février 2019 - n°92



Le Réseau Direction/Coordination de structures

Le prochain rendez-vous aura lieu le **mardi 5 mars 2019 de 10h à 12h30** dans nos locaux. Au programme :

- Information sur les changements d'Uniformation avec un temps d'échanges sur le sujet
- La mise en place du Comité Social Economique (CSE)
- L'élaboration du Document Unique d'Evaluation des Risques : exemples de documents, retours sur les documents des structures qui l'ont mis à jour
- L'information sur les nouveautés de la réglementation 2019 des Accueils Collectifs de Mineurs.

« Compte d'engagement citoyen » : le bénévolat donne droit à la formation

Le **Compte d'Engagement Citoyen (CEC)** est un nouveau dispositif intégré au **Compte personnel d'activité (CPA)** permettant aux bénévoles de plus de 16 ans de déclarer leur activité associative en reconnaissance de leur engagement et de bénéficier de droits à formation financés par l'État. Il est possible de déclarer ses **activités bénévoles associatives 2017** éligibles au CEC jusqu'au **28 février 2019** et les faire valider jusqu'au **19 mars 2019**.

[Plus d'infos sur le CEC en cliquant ici](#)

La valeur du point à 6,24 Euros au 1^{er} Mars 2019

L'avenant n°167 du 18 Juin 2018 prévoyant l'augmentation de la valeur du point à **6,24 Euros** vient d'être étendu par le ministère du travail par arrêté du 8 Février 2019. La nouvelle valeur du point à 6,24 Euros est rendue obligatoire pour toutes les entreprises du champ d'application de la Convention collective de l'Animation à compter du **1^{er} Mars 2019**.

L'Equipe Fédérale s'agrandit..

AR44 accueille depuis la fin de l'année 2018 de nouveaux arrivants dans l'équipe: Bienvenus à **Olivier Leclercq** dans le pôle Avat, **Patricia Busnel** dans le pôle Paye et **Thomas Sautier** dans le pôle Comptabilité.

CAF : Appel à projet Fonds publics et territoires - avant le 15 Mars

La Caf de Loire-Atlantique reconduit pour l'année 2019 l'appel à projet "Fonds publics et territoires" afin d'accompagner des « **projets en faveur de l'enfance et de la jeunesse** ».

Cet appel à projets s'inscrit dans les orientations de la branche familles ainsi que dans les objectifs du [schéma départemental des services aux familles 2018-2022](#).

Les actions concernent essentiellement des enfants âgés de 0 à 6 ans ainsi que les jeunes de 6 à 25 ans. Pour en savoir plus, consultez le [guide d'appel à projets "Fonds publics et territoires 2019-2022"](#)

Les projets d'action doivent être adressés à la Caf exclusivement via le formulaire en ligne avec ce [lien](#) au plus tard pour le **15 mars 2019**.

DRDJSCS : Appel à projet en faveur de la jeunesse et de l'éducation populaire - avant le 12 Avril 2019

Le programme budgétaire "jeunesse, éducation populaire et vie associative" permet le financement d'actions locales en direction de la jeunesse. Dans ce cadre, la direction départementale déléguée de la Loire-Atlantique souhaite soutenir des « **actions locales** » visant à **favoriser la citoyenneté des jeunes** âgés de 12 à 25 ans et lance un appel à projets à destination des associations de jeunesse et d'éducation populaire, consultable sur le site [ici](#). La rédaction du projet et la demande de subvention est à faire sur le formulaire CERFA n° 12156*5 téléchargeable sur le site : [service public](#) Le dossier est à déposer par voie postale, auprès du service « Pôle Enfance, Jeunesse et Éducation populaire » de la direction départementale déléguée de la DRDJSCS des Pays de la Loire et de la Loire-Atlantique – 9, rue René Viviani – CS 86227 – 44 262 NANTES cedex 2. La date limite de dépôt des dossiers est fixée au **12 avril 2019**.

FDVA : Les nouvelles campagnes 2019 - avant le 12 Avril 2019

« **Fonctionnement – nouveaux projets** » : L'appel à initiatives concernant la dotation régionale, les liens de référence pour la consultation des appels à initiatives départementaux, ainsi que toutes les informations utiles, sont consultables en ligne sur [le site de la DRDJSCS](#).

Le dépôt de la demande de subvention doit s'effectuer grâce au téléservice, le Compte Association que vous trouverez [ici](#). Les demandes concernant le fonctionnement doivent sélectionner la subvention FDVA « fonctionnement » du département où se situe le siège de leur association.

Les associations ayant bénéficié d'une subvention en 2018 doivent transmettre leur bilan et compte-rendu financier selon les modalités précisées [ici](#). A déposer du 4 Février jusqu'au **12 Avril 2019**.

Appels à projets « bien vieillir »

Les Caisses d'assurance retraite et de la santé au travail soutiennent financièrement le **développement d'actions collectives de prévention sociale pour Bien Vieillir**. Ainsi, la Carsat Pays de la Loire lance un [appel à projets Actions Collectives de Prévention \(ACP\)](#) pour l'année 2019. Afin de le compléter, la Carsat met à votre disposition un [cahier des charges](#) de l'appel à projet, [le modèle de plan de financement](#). Pour répondre à cet appel à projets, complétez la demande au plus tard le **30 juin 2019**. Voici la [demande d'aide financière ACP](#) en ligne. Vous trouverez la démarche sur notre [site animation rurale 44](#).

Un appel à projets du **Conseil Départemental** « Prévention et autonomie » vise à soutenir des actions collectives de prévention qui répondent aux besoins des 60 ans et plus de Loire-Atlantique. Vous trouverez plus d'infos [ici](#), vous avez jusqu'au **8 Mars 2019** pour déposer votre projet. Des compléments d'informations sur le [site animation rurale 44](#).

L'équipe fédérale : Les salarié.es : Dominique Aubrière, Cécile Bourget, Patricia Busnel, Mickaël David, Emmanuelle Devy, Olivier Leclercq, Audrey Louérat, Noémie Ménard, Sébastien Moyon, Laëticia Oullami, Thomas Sautier, Laurent Touron

Le Conseil d'Administration : Irène Chuon, Isabelle Jourdain, Mickaël Viaud, Régis Balry

